



Commune de CEYRAS

Conseil Municipal extraordinaire du 06 octobre 2022 à 18h30

PROCES VERBAL

Date de la convocation : 3 octobre 2022
Nombre de conseillers en exercices : 15
Nombre de présents : 12
Nombre de votants : 13

Présents : Jean-Claude LACROIX, Hugues CERET, Jean-Luc GABORIT, Nadia DEHAESE, Sébastien ROMIGUIER, Magali TENA, Daria PICARD, Henri GRAVES, Françoise POUS, Céline AUSSILLOUS, Claude LESTOCARD, Julien BERMOND

Excusés : Christophe CAUMEL, Nancy BANEGAS (procuration donnée à Jean-Luc Gaborit), Stéphanie BAUMES

Absents :

Procurations : Nancy BANEGAS (procuration donnée à Jean-Luc Gaborit)

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 08 septembre 2022

Secrétaire de séance : Daria PICARD

N°	Objet	Nombre de votant et sens du vote
	<p>Décision(s) à prendre suite aux nombreux actes d'incivilité, récurrents, ces dernières semaines</p> <p>Suite à une dégradation des comportements dans l'espace public le Conseil Municipal s'est réuni le 6 octobre 2022 en séance extraordinaire afin de faire un bilan et de prendre des mesures pour améliorer la situation.</p> <p>M. le Maire expose les faits en rappelant que depuis quelques mois, grâce à l'extinction de l'éclairage public, la place de la vierge avait retrouvé un peu de sérénité. Depuis quelques semaines l'éclairage public a été remis en service et le samedi 1^{er} octobre des riverains l'ont interpellé vers 21 heures pour signaler le rassemblement de jeunes adultes sur le parvis de la salle du peuple ayant un comportement perturbant pour les riverains, manifestant des cris et attitudes incorrectes. A 22 heures un autre appel signalait cette fois un début de dégradation de mobilier urbain.</p> <p>La gendarmerie a été prévenu en confirmant un passage déjà effectué vers 20 h 30 et les forces de l'ordre ont accepté de se rendre à nouveau sur place en ma présence.</p> <p>Lors de notre arrivée devant la Mairie nous avons été bloqués par de nombreux objets sur la voie publique (panneaux de signalisation, barrières de chantier, tuyaux utilisés par les travaux en cours ...) pouvant largement provoquer un accident.</p> <p>Après un dégagement rapide de la voirie, l'arrivée sur la place de la Vierge a laissé place à un spectacle désolant. Plusieurs individus étaient en train de fuir à la vue des gendarmes et de nombreux objets jonchaient le sol, bouteilles cassées, débris divers et notamment plusieurs parapluies installés à</p>	<p>Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0</p> <p>Approuvée</p>

l'occasion de la manifestation « octobre rose ». Quelques jeunes ont été approchés, manifestant un état d'ébriété avancé et des comportements inadmissibles envers les gendarmes. Plusieurs étaient issus de communes voisines et certains de Ceyras. S'en est suivi des menaces directes à mon encontre qui m'ont imposé de déposer plainte à la gendarmerie après 23 heures. La gendarmerie a procédé à une garde à vue.

La parole est donnée aux élus.

A l'unanimité le conseil municipal fait part de son mécontentement, de consternation face à ces actes Et un débat s'engage pour proposer quelques mesures à prendre ...

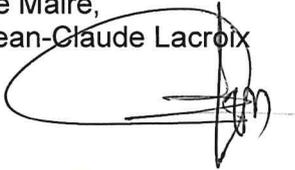
A l'issue de ces échanges plusieurs propositions sont retenues :

- Confirmation et accélération de la procédure d'extinction de l'éclairage public.
- Mise en place de vidéo surveillance sur la place de la vierge.
- Suppression du banc le long de la falaise rue de la ville.
- Mise en place d'une médiation pour sensibiliser les jeunes adultes
- Prise d'un arrêté interdisant la consommation d'alcool tous les jours entre 21h et 7h du matin. (Stupéfiants déjà interdits par la loi)

D'autre part ces différentes décisions seront communiquées largement et un affichage réalisé rapidement.

Séance levée à 19h50

Le Maire,
Jean-Claude Lacroix



Le secrétaire,
Daria PICARD

